

## Des Chiffres et des Lettres des Carburants (les paroles du gouvernement et des chiffres)

Où se trouve la vérité quand le gouvernement français parle de « fiscalité environnementale » ou de la « transition écologique » ? Voici quelques chiffres pour mieux comprendre.

En 2017, 80% des carburants vendus en France est du gazole, et 60,6% des voitures particulières sont du diesel (*Statista 2018*). Plus que vous êtes éloignés d'une ville, plus la probabilité de rouler en voiture diesel.

Les prix à la pompe de l'essence et du gazole sont déterminés par le prix du pétrole brut, le coût de raffinage, le coût de distribution, et deux taxes.

Carburant	Pétrole brut	Raffinage	Distribution	Taxes	Total / litre (mai 2018)
Gazole	28,3%	5,5%	7,6%	58,6%	1€45
Essence SP95	26,8%	4,6%	7,2%	61,4%	1€53

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, 2018

Les taxes sont le TICPE (Taxe Intérieure sur la Consommation de Produits Énergétiques) qui s'appelait le TIPP jusqu'à fin 2010, et la TVA. En 2018, la TICPE est 0€594/litre de gazole et 0€6829/litre d'essence. La Corse et l'Île de France peuvent majorer la TICPE.

Le TVA à 20% s'applique sur le coût de base plus le TICPE (donc, on taxe la taxe).

Carburant	Coût de base	TVA du produit	TICPE	TVA de la TICPE	Prix à la pompe
Gazole	0€60	0€12	0€59	0€12	1€45
Essence E5	0€59	0€12	0€66	0€13	1€50

La TICPE est le 4ème recette du gouvernement (TVA 50,6%, Revenue 18,9%, Sociétés 14,7%,) à 13,3 milliards € en 2018. Si on ajoute le TVA, ceci donne des recettes de 16€ milliards sur les carburants.

La TICPE va augmenter considérablement, pas seulement sur l'essence et du gazole, mais aussi sur le gaz et de fioul domestique

### Évolution des taxes intérieures de consommation entre 2013 et 2022

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Gaz naturel ménages (€/MWh PCS)</b>	0	1,27	2,64	4,34	5,88	8,45	10,34	12,24	14,13	16,02
<b>Gazole (c€/l)</b>	42,84	42,84	46,82	49,81	53,07	59,40	64,76	70,12	75,47	78,23
<b>Essence E5 (c€/l)</b>	60,69	60,69	62,41	64,12	65,07	68,29	70,67	73,05	75,43	77,80
<b>Essence E10 (c€/l)</b>	60,69	60,69	62,41	62,12	63,07	66,29	68,67	71,05	73,43	75,80
<b>Fioul domestique (c€/l)</b>	5,66	5,66	7,64	9,63	11,89	15,62	18,38	21,14	23,89	26,65

Source : Ministère de l'Écologie et Solidaire 2018

Pour calculer le prix des carburants dans l'avenir, et en gardant le même prix de base de 2018, sans changer le prix de raffinage et de distribution, et sans changer la conversion \$/€, mais en ajoutant les nouveaux tarifs de TICPE et la TVA à 20%.

Les voici :

Carburant	2018	2019	2020	2021	2022	Changement 2018-2022
Gazole	1€45	1€50	1€56	1€62	1€66	+15%
Essence E10	1€50	1€54	1€56	1€59	1€62	+8%

Les vrais prix à la pompe peuvent être très différents, car ces chiffres n'incluent pas l'inflation, changement de la valeur de l'Euro, ou des changements du prix d'un barril de brut (qui est actuellement très bas).

Le gouvernement Macron nous dit que l'objectif de ces augmentations est pour la « Transition Écologique ». Est-ce vrai ? C'est comme même bizarre de constater que le kérosène utilisé par les avions est exempté totalement de la TICPE et aussi de la TVA (ceci grâce à un accord international ratifié en 1944). Les recettes de la TVA à 20% en France sur le kérosène s'élèverait à plus ou moins 3 milliards d'euros par an. Les quelques 29 000 avions civils dans le monde émettent 660 millions de tonnes de CO<sup>2</sup> par an. On prévoit un triplement de passagers en d'ici 2025, mais on ne prévoit pas de taxer le kérosène

Et le transport maritime ? C'est exonéré aussi de la TICPE et de la TVA ! Mais la pollution créée par les bateaux de transport équivaut la pollution de 50 millions de voitures ! L'ensemble du parc maritime a émis en 2015 près de 932 millions de tonnes de CO<sup>2</sup>. La teneur en soufre dans le fioul maritime ne doit pas dépasser 3,5%, contre 0,001% dans le diesel automobile. Un paquebot de croisière émet l'équivalent d'oxyde de soufre qu'un million de voitures. Si le gouvernement augmente la TICPE sur les carburants pour sauver la planète, pourquoi refuse-t'il d'appliquer une TICPE ou de la TVA sur la vente de fioul maritime ?

Environnementalement la meilleure solution doit être le transport public. Le train émet 40 fois moins CO<sup>2</sup> par kilomètre que l'avion. Et pour prendre le train ou le bus – il faut payer la TVA (à 10%). Il me semble évident que le but principal de l'augmentation des carburants est de renflouer les caisses de l'état, et qu'il n'y a pas d'évidence d'un programme environnemental cohérent.

La TVA et la TICPE sont les taxes « régressives » car tout le monde paye la même taxe, même ceux qui ne gagnent pas suffisamment pour la taxe sur le salaire. Les taxes « progressives » sont les taxes sur la richesse, sur le revenu et sur les entreprises. Mais en pourcentage taxes payé / salaire, les personnes avec les salaires plus modestes (la majorité) paient plus de taxe par rapport leur revenu que les riches. Augmenter les taxes régressives en réduisant les taxes progressive (comme le ISF) est symbolique d'un gouvernement néo-libéral. A vous de choisir la couleur de votre gilet de sécurité !

Reesonomics 2018